

sur la politique, il pouvait être romain dans la foi, sans que sa foi romaine se transforme en romanisation de sa politique française<sup>1</sup>. » On ne saurait mieux dire, même si le général aurait vraisemblablement nié toute référence gallicane. Il n'en reste pas moins qu'une grande part de la complexité ou finalement de la simplicité gaullienne se trouve là. Dans une séparation qui est la règle du républicain, dans une osmose qui est celle de l'humaniste chrétien. Que Charles de Gaulle ait toute sa vie été inspiré par ce qu'on a appelé le christianisme social en est une illustration.

Aucun Français n'avait ainsi sans doute songé à lui faire un procès en sorcellerie ou en religiosité quand il avait énoncé très tôt, et avant même d'accéder au pouvoir, l'idée de participation. De Gaulle est sensible au travail, au sort des ouvriers, des travailleurs, il ne nie pas le concept de lutte des classes mais rejette la façon marxiste d'y répondre. Il cherche entre le libéralisme et le collectivisme cette voie qui prendra la forme d'un contrat d'association dans un premier temps puis de la participation dans un second. Que les ouvriers puissent être reconnus comme des partenaires et associés à la vie de leur entreprise est une idée naturelle pour Charles de Gaulle. Elle s'accompagne chez le général d'une véritable méfiance vis-à-vis de l'argent et d'un rejet des formes les plus brutales de capitalisme. Méfiance qui trouve ses origines dans ce monde du catholicisme social, que son père Henri fréquentait assidûment. Jamais le général ne sera l'homme de la grande bourgeoisie. Jamais il ne se revendiquera chrétien de gauche même s'il fréquentera certains cercles proches de cette mouvance ou de la démocratie chrétienne. Mais toujours il fera référence au christianisme social de la fin XIX<sup>e</sup> que Marc Sangnier incarne entre autres. Il puisera matière à réflexion dans l'exemple de

---

1. Colloque du Collège des Bernardins, 13 et 14 novembre 2009.

## Charles de Gaulle

Léon Harmel, cet industriel proche du pape Léon XIII qui dans les années 1880 mettra en place dans ses usines les premiers comités d'entreprises. Ou dans les encycliques papales, dont celle intitulée *Rerum novarum*, signée de Léon XIII et qui fondera la doctrine sociale de l'Église. Entre bourgeoisie et libéralisme, il y aura donc quelques années plus tard... le gaullisme. À l'humanisme social viendra vite s'ajouter la réflexion sur la coopération, les droits de l'homme, le tout dans un accord presque parfait avec les options de l'Église de France. Ce qui ne veut pas dire qu'elle les a inspirés. La politique de la France sous le général de Gaulle ne se fait ni à la corbeille ni au Vatican. Mais à l'Élysée. Quant à l'Église, elle doit être selon lui auprès des pauvres, respecter la dignité des individus, réagir lorsque l'argent prive l'homme de liberté ou des capacités de faire vivre dignement sa famille. Une part de la pensée du gaullisme chrétien se trouve là. Dans la place attribuée à l'homme, question autrement plus importante que celle de la puissance du capital. Et dans la conception qu'il se fait de l'homme d'État. Charles de Gaulle ne sera effectivement jamais à cet égard un président sous influence, ni l'homme de quiconque. Il n'est propriétaire de rien. Seule sa conscience lui appartient. Une conscience qui relève du domaine privé mais qu'il lui faudra pourtant interroger dans l'exercice de ses fonctions publiques.

La question de la mort, puisqu'il s'agit d'elle, Charles de Gaulle se la pose en premier lieu comme soldat. Mais quand il s'engage dans le métier des armes, il le fait en pleine conscience des risques courus, en chrétien engagé, en catholique convaincu et pratiquant. Il compte alors le plus simplement du monde sur la protection de son Dieu. Le don de sa vie au service de la patrie va de soi. La mort, il n'en parle guère, ni ne théorise à son sujet.